

VOUS VOUS SENTEZ PRÉOCCUPÉ(E) ?

- Appelez la permanence téléphonique de l'abri : 718 291 4141 ou 311
- Contactez le médiateur par courriel : ombudsman@dss.nyc.gov
- Contactez le Département des affaires LGBTQI du DSS par courriel : lgbtqi@dss.nyc.gov
- Rencontrez le médiateur : du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h
109 E. 16th St, 8th Fl
New York, NY 10003

Vous avez le droit de ne pas faire l'objet de représailles au prétexte que vous avez porté plainte.

Si vous avez signalé des faits de harcèlement, de discrimination ou de représailles en raison de votre genre et que vous n'êtes pas satisfait(e) de la décision rendue, vous pouvez demander un examen juridique.



Scannez le code QR pour obtenir plus d'informations sur les ressources proposées par les organismes suivants :

Bureau du maire chargé de la lutte contre les violences de genre :



Anti-Violence Project :




Procédure à appliquer par les clients transgenres, non binaires et intersexes du DHS :



 @NYCDHS

 @NYCDHS

 @DHSOFNYC

 @NYC Homeless Services

© Copyright 2023. The City of New York, Department of Social Services.
Pour obtenir l'autorisation de reproduire tout ou partie de ce document,
veuillez joindre le Département des services sociaux (Department of Social
Services, DSS) de la ville de New York.



Ceci est un espace sûr où chacun est libre d'assumer son genre (TGNC)

CONNAISSEZ VOS DROITS

Vous vous identifiez comme transgenre, transsexuel(le), non binaire ou intersexe ?

Où que vous soyez dans le système DHS, vous avez le droit de ne pas être harcelé(e) et de ne pas faire l'objet de discriminations en raison de votre genre ou de votre identité de genre.

Vous avez le droit d'utiliser et de demander que l'on utilise le nom, les pronoms et le titre que vous souhaitez.

Vous avez le droit de ne pas communiquer votre nom officiel, le genre qui vous a été assigné à la naissance, votre statut TGNC ou un éventuel handicap.

LIT PERMETTANT D’AFFICHER SON GENRE

Le DHS a prévu des lits destinés expressément aux clients TGNC. Ces lits sont installés dans les abris pour hommes et pour femmes de Manhattan, du Bronx, de Brooklyn et du Queens. Ils se trouvent dans de petites pièces collectives équipées de toilettes et de douches ou salles de bain privées, ou bien à proximité de celles-ci.

Si vous êtes intéressé(e), adressez-vous à la personne chargée des admissions ou à celle qui s'occupe de votre dossier. L'installation dans l'un de ces lits est facultative.

REMARQUE

Vous souffrez d'un handicap ?

Si vous souffrez d'un handicap, vous avez le droit de bénéficier d'aménagements afin d'obtenir toute l'aide nécessaire.

Vous êtes transféré(e) ?

Même si vous n'êtes pas d'accord avec une décision de transfert, vous serez transféré(e). Cependant, vous pouvez demander au personnel de l'abri de vous communiquer « Vos droits relatifs au transfert » dans la langue de votre choix ou demander une audition équitable. Pour ce faire, appelez le **800 342 3344** ou envoyez une demande en ligne sur le site internet <http://www.otda.ny.gov/oah/forms.asp>.